

Le projet européen « Build Up Skills » France

Organiser la montée en compétences des « cols bleus » du bâtiment à l'horizon 2020

Depuis le 31 mai 2012, la France s'est officiellement engagée auprès de la Commission européenne dans son initiative « Build Up Skills », sous l'égide de l'ADEME, de l'ALLIANCE VILLES EMPLOI, de l'AFPA et du CSTB.

Cette initiative, mise en œuvre conjointement dans 30 pays européens (les 27 États membres de l'Union européenne, plus trois États associés), porte un **objectif ambitieux pour le secteur du bâtiment**. Elle vise à accompagner, dans chaque État membre, les mutations actuelles du secteur en lien avec l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables pour permettre l'atteinte des objectifs environnementaux fixés au niveau communautaire.

L'horizon 2020 pour l'Union Européenne

« **L'horizon 2020** » rassemble un ensemble de mesures visant à promouvoir, entre 2014 et 2020, la recherche, l'innovation et la compétitivité en Europe. Lancé dès 2003 par la Commission européenne, le programme « Intelligent Energy Europe » (Énergie intelligente – Europe, IEE) offre un support à la politique d'efficacité énergétique de l'UE en vue d'atteindre les objectifs européens de 2020 qui sont : de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer de 20% l'efficacité énergétique et d'arriver à 20% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l'UE.

Dans ce cadre, le programme IEE a lancé un certain nombre d'initiatives spéciales destinées à accélérer les progrès dans des domaines particuliers. **L'initiative « Build Up Skills »** en fait partie. Elle a pour objectif d'améliorer les connaissances et compétences des artisans et plus généralement des acteurs de la construction en les familiarisant aux nouvelles solutions énergétiques durables à intégrer dans les bâtiments. Dès 2011, des fonds ont permis la mise en place de plateformes nationales de concertation travaillant à l'établissement de feuilles de route pour 2020 dans la plupart des États membres de l'UE. Ce travail se poursuit en 2012 avec, notamment, le lancement du projet français. A ce jour **l'ensemble des États membres**, ainsi que trois autres États associés, mettent en œuvre le projet « Build Up Skills ».

Les enjeux de la montée en compétences des ouvriers et artisans du bâtiment

La montée en compétences des ouvriers et artisans du bâtiment représente un enjeu de taille pour la France, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. En effet **les engagements pris**, en matière de rénovation thermique et de développement des EnR, **impliquent tout à la fois de former en masse et de fixer des objectifs de qualité ambitieux pour les formations** dans le secteur du bâtiment.

D'un point de vue quantitatif, tout d'abord : avec **près d'un million de travailleurs sur chantiers**, la France doit mener à bien une opération de **formation de masse** sans précédent. Or, la dynamique actuelle de formation dans le secteur du bâtiment est loin d'être à la hauteur du défi posé ; et ce, malgré les conditions d'application avantageuses du dispositif FEE Bat.

D'un point de vue qualitatif : les objectifs environnementaux impliquent de fixer des **objectifs de qualité** pour les formations pour qu'elles permettent **l'application effective de la nouvelle Réglementation Thermique (RT 2012)**, mais aussi la **mise en œuvre progressive de « Bâtiments à Énergie Positive » (BEPOS)**.

Le projet « Build Up Skills » France

La France a déjà mené un certain nombre de travaux visant à déterminer les besoins en formation des artisans et ouvriers du bâtiment, que ce soit aux niveaux national, régional ou infrarégional. Plusieurs actions ont également été entreprises pour former ces mêmes artisans. Cependant de réelles barrières existent pour atteindre l'ensemble des artisans et ouvriers du bâtiment de manière efficace.

C'est pourquoi **la France a saisi en mars 2012 l'opportunité donnée par l'appel à projet « Build Up Skills » pour approfondir la réflexion sur ces aspects et ainsi lever les barrières encore existantes.**

Le **consortium** porteur du projet s'est structuré autour de quatre acteurs qui apportent des **compétences complémentaires**. Il s'agit de : l'ADEME qui dispose des compétences en matière d'efficacité énergétique, énergies renouvelables et de formation ; le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) qui apporte son expertise sur l'évolution des métiers, des technologies et des systèmes dans le secteur ; de l'AFPA (Association nationale pour la Formation des Adultes) disposant d'une expertise sur la formation continue des adultes depuis de nombreuses années ; et de l'ALLIANCE VILLES EMPLOI qui contribue, de part son expertise et son réseau territorial, à la mobilisation des acteurs locaux.

Objectifs du projet « Build Up Skills » France

Le **principal objectif** du projet est **l'élaboration d'une feuille de route qui planifiera et programmera les diverses actions nécessaires jusqu'en 2020 pour renforcer les compétences des professionnels des chantiers** dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, mais aussi des demandeurs d'emploi dans le secteur du bâtiment. Cette feuille de route devra être approuvée par les décideurs de la filière de la formation professionnelle continue dans le domaine du bâtiment aux niveaux national, régional et local. Elle abordera toutes les formes d'acquisition des compétences et traitera aussi bien de leur contenu, que de leur organisation, des aspects réglementaires et de la question du financement.

Le projet vise également à **renforcer le dialogue entre les différentes parties prenantes** grâce à son approche participative et partenariale. Il doit permettre de donner une dimension nationale aux expériences innovantes et points de vue régionaux et locaux. Ce dialogue est essentiel pour favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux à long terme et la capacité d'innovation. Il se poursuivra sans interruption pendant la mise en œuvre de la feuille de route qui sera ensuite entreprise.

Le projet capitalisera sur les nombreuses études et démarches déjà menées, aussi bien au niveau national que régional et territorial. Les études produites depuis ces dernières années seront synthétisées. Des démarches telles que le FEEBat et l'expérimentation ADEME/Alliance Villes Emploi autour des Maisons de l'Emploi contribueront pleinement à ce projet.

De plus, des activités d'échanges avec les autres projets « Build Up Skills » menés par les autres Etats membres seront régulièrement organisées par IEE et l'occasion d'apprendre des autres plateformes nationales actuellement à l'œuvre (21 en tout).

Par la suite, un **second appel à projets** « Build Up Skills » (dit « pilier II ») sera ouvert pour le financement d'initiatives visant à favoriser la montée en compétences des ouvriers et artisans du bâtiment. Ce second appel à projets devrait être ouvert à partir de 2013.

La participation au projet – les différentes instances

Afin de mener à bien ce projet et de s'assurer par la suite de la mise en œuvre effective de la feuille de route, **il est indispensable que tous les acteurs concernés soient associés, à différents niveaux :**

- Pour gérer la **mise en œuvre opérationnelle** du projet, un **consortium de partenaires** a été créé, sous l'égide de l'ADEME et de l'ALLIANCE VILLES EMPLOI et aux côtés de l'AFPA et du CSTB. Le consortium est responsable de la conduite opérationnelle du projet et rend des comptes à la Commission européenne.
- Afin d'associer tous les acteurs concernés par la montée en compétences des ouvriers du bâtiment, un **comité de pilotage** du projet est mis en place. Ce comité de pilotage a pour mission d'assurer le pilotage global du projet et l'orientation des travaux. Il rassemble des acteurs institutionnels, des acteurs de la filière du bâtiment, les organisations syndicales et des acteurs de la formation déjà actifs dans ce domaine.
- Enfin, une **plateforme nationale de concertation** est créée et constitue le lieu où est conduit le travail d'analyse de l'état des lieux et l'élaboration des préconisations pour la feuille de route. Elle rassemble, le plus largement possible, des experts et représentants de toutes les organisations concernées. Son travail est organisé en réunions plénières, en groupes de travail thématiques et en réunions interrégionales.

De plus, la démarche veillera à associer tous les acteurs intéressés, que ce soit au niveau de la concertation nationale ou infranationale (lors des réunions de concertation interrégionales notamment).

➔ *Pour plus de détails, voir le tableau sur la composition et le rôle des instances en annexe à ce document.*

En résumé, les apports potentiels du projet pour la France sont les suivants :

➤ Il donne à la France l'opportunité de :

- **Faire une synthèse** des diagnostics, études et pratiques existantes, avec un exercice de prospective, à l'horizon 2020 sur les marchés, les emplois et les compétences.
- **Poursuivre et optimiser** les initiatives et les travaux engagés, tout en leur donnant une plus grande visibilité, pour améliorer les compétences des professionnels du bâtiment travaillant sur chantier, avec pour objectif d'élaborer une feuille de route 2012-2020 validée par toutes les parties prenantes.
- **Prolonger et renforcer le dialogue** entre les parties prenantes.
- **Etre force de proposition** pour la construction de plans et de contenus de formation adaptés aux objectifs du projet et **stimuler la capacité d'innovation** dans ce domaine.
- **Développer les échanges avec d'autres pays européens** sur leurs politiques, leurs méthodes et les actions en matière de montée en compétence des professionnels du bâtiment sur chantier.

➤ Prendre rang au côté des autres pays de l'Union européenne pour accéder aux cofinancements européens de la mise en œuvre de la feuille de route :

- Ce projet permettra de **valoriser** le travail déjà réalisé en France au niveau communautaire.
- Il sera certainement un marqueur important pour un **accès facilité aux nouveaux fonds structurels** (programmation 2014-2020). En effet, une part non négligeable de ces fonds sera associée aux plans climats et chaque Etat devra justifier de sa capacité à utiliser ces fonds sur les objectifs des plans climats.
- Il pourra certainement venir **en appui et en appoint de la structure financière de la formation** professionnelle en France.

Le déroulement du projet

Le projet a débuté en **juin 2012** et se déroulera en plusieurs étapes, conformément aux consignes de l'appel à projet, sur une durée de **18 mois** (soit jusqu'à fin novembre 2013):

- **Etape 1 : Réalisation d'un "état des lieux"** et synthèse des données, initiatives, expériences innovantes et études existantes en France.

Le projet de rapport « Etat des lieux de la situation nationale » sera présentée aux membres de la plateforme lors de sa deuxième réunion plénière qui se tiendra le 19 décembre 2012. Le livrable final sera rendu public en mars 2013.

- **Etape 2 : Organisation de la plateforme de concertation**

- Constitution d'une **plateforme de concertation**, rassemblant l'ensemble des parties prenantes des secteurs du bâtiment et de la formation, à la fois au niveau national et régional, qui se réunira de manière périodique pour l'élaboration de la feuille de route

En parallèle :

- Organisation de **journées de consultation interrégionales** réunissant les acteurs locaux pour enrichir le diagnostic, proposer des évolutions et faire des propositions pour la feuille de route.
- Organisation de **groupes de travail thématiques** pour structurer et approfondir des propositions.

La plateforme de concertation a été lancée officiellement le 2 octobre 2012 et la concertation se poursuivra, à travers le travail des groupes thématiques et les réunions interrégionales, jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2013.

- **Etape 3 : Validation et approbation de la feuille de route** par toutes les parties prenantes.

Des **échanges avec les autres pays européens** participant au programme et conduisant des projets similaires sont prévus tout au long du processus.

La feuille de route élaborée et validée est ensuite présentée à l'EACI. La mise en œuvre de la feuille de route pourra être cofinancée par la Commission européenne lors d'un second appel à projet (dit « pilier 2 » de l'initiative « Build Up Skills »).

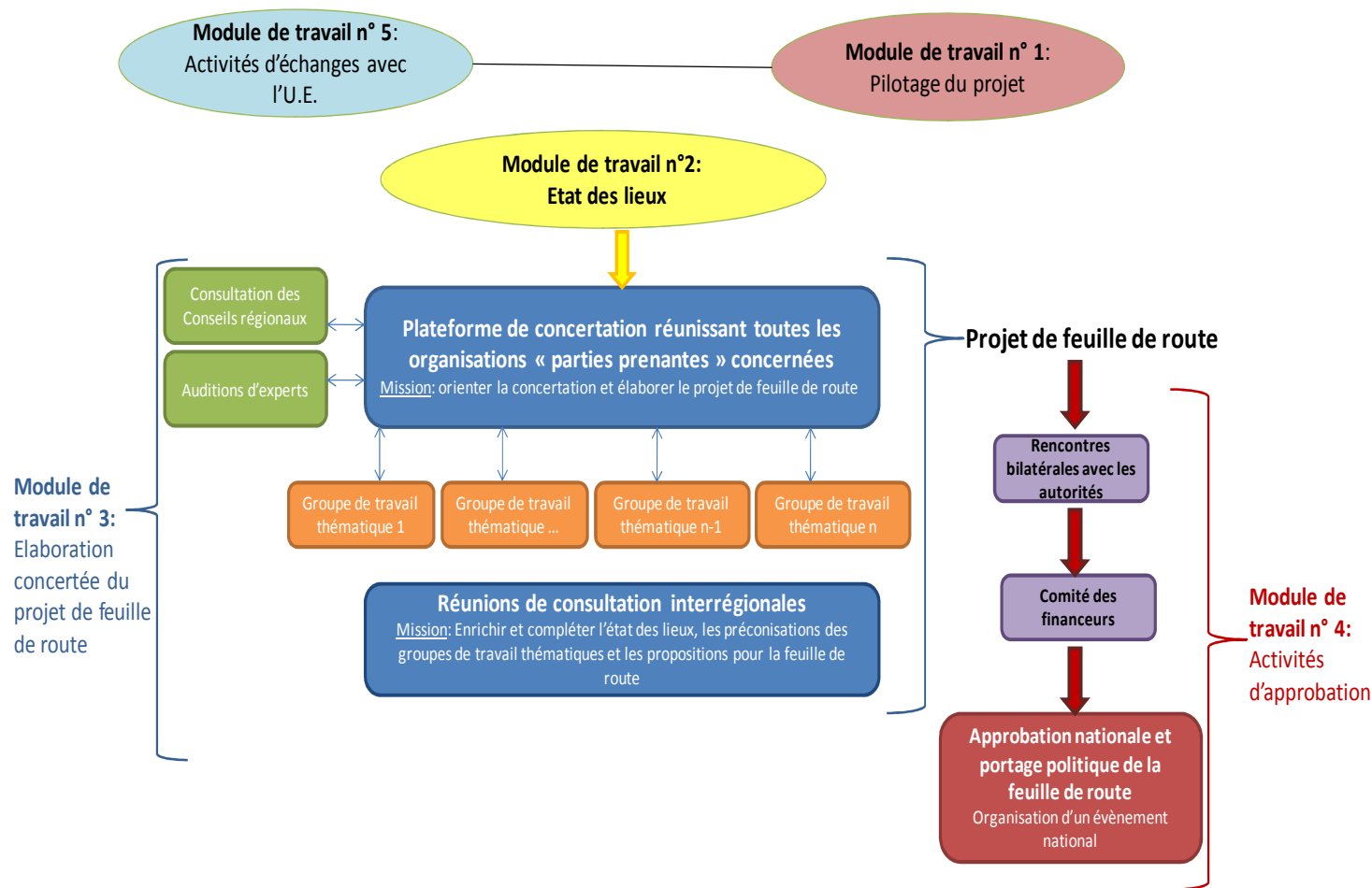
Cette étape se déroulera en fin de projet, de septembre à novembre 2013.

➔ *Pour plus de détails, voir le calendrier des réunions en annexe à ce document.*

Annexes

1. Organisation du programme de travail

Le travail est organisé en « modules de travail » qui reprennent les activités imposées par la Commission européenne dans le cadre de ce projet. Ces différents modules de travail s'articulent comme suit :



2. Les différentes instances du projet « Build Up Skills » France et leurs rôles

Nom de l'instance	Membres pressentis	Niveau de représentation	Rôle
Consortium	ADEME Alliance Villes Emploi AFPA CSTB	Stratégique et technique	Organisation et coordination globale du projet Mise en œuvre opérationnelle conformément aux orientations prises par le comité de pilotage et en lien avec l'AECI
Comité de pilotage	Membres du consortium Organisations professionnelles (FFB, CAPEB, FN SCOP BTP) Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement : <ul style="list-style-type: none"> - Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) - Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) - Plan Bâtiment Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé : DGEFP Ministère de l'Éducation Nationale : GRETA Association des Régions de France (ARF) Pôle Emploi Organisations syndicales	Stratégique	Orienter les travaux du projet et de ses différents modules de travail Favoriser la circulation de l'information parmi les partenaires (bonnes pratiques, études, rapports, etc.) Organiser la mobilisation nécessaire pour conduire une vaste concertation (au sein de la plateforme nationale, mais aussi en vue des journées de concertation interrégionales) Valider les différents livrables du projet
Plateforme de concertation	Membres du consortium Membres du comité de pilotage, à un niveau de représentation technique (experts) Constructys - OPCA de la construction Maîtrise d'œuvre (CNOA, UNSFA, SYNTEC, CICF) CAH, Qualit'EnR, CCCA-BTP, SER, Qualibat, Qualitel ... Ainsi que : <ul style="list-style-type: none"> - Les organisations ayant envoyé des lettres de soutien ; - Tous ceux qui expriment un intérêt à ces travaux. 	Technique	Analyser/compléter les travaux de l'état des lieux Elaborer le contenu de la feuille de route Définir les groupes de travail thématiques Auditionner des experts

3. Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du projet

Mois (de juin 2012 à novembre 2013)	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Pilotage du projet (module de travail 1)																		
Réunions du comité de pilotage du projet	X				X				X					X				
Etat des lieux (module de travail 2)																		
Elaboration concertée de la feuille de route (module de travail 3)																		
Mobilisation des acteurs territoriaux																		
Réunions plénières de la plateforme					X		X				X		X					
Réunions des groupes thématiques						X			X		X							
Organisation de journées interrégionales (3*2)								X		X		X						
Activités d'approbation (module de travail 4)																		
Rencontres bilatérales																	X	
Comités des financeurs																	X	
Journée nationale																		X
Activités d'échanges européens (module de travail 5)																		

4. Dates des principales réunions

Type de réunion	Date	Lieu
1 ^{ère} réunion du comité de pilotage	31 mai 2012	Paris
1 ^{ère} réunion de la plateforme (plénière)	2 octobre 2012	Paris
2 ^{ème} réunion du comité de pilotage	23 octobre 2012	Paris
1 ^{ère} session de travail des groupes thématiques	6, 7 et 8 novembre 2012	Paris
2 ^{ème} réunion de la plateforme (plénière)	19 décembre 2012	Paris
1 ^{ère} réunion de concertation interrégionale : <i>Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Centre</i>	17 janvier 2013	Nantes
2 ^{ème} réunion de concertation interrégionale : <i>PACA, Languedoc-Roussillon, Corse</i>	22 janvier 2013	Marseille
2 ^{ème} session de travail des groupes thématiques	12, 13 et 14 février 2013	Paris
3 ^{ème} réunion du comité de pilotage	19 février 2013	Paris
3 ^{ème} réunion de la plateforme (plénière)	4 avril 2013	Paris
3 ^{ème} réunion de concertation interrégionale : <i>Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin</i>	19 mars 2013	Toulouse
4 ^{ème} réunion de concertation interrégionale : <i>Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté</i>	26 mars 2013	Metz
3 ^{ème} session de travail des groupes thématiques	9, 10 et 11 avril 2013	Paris
5 ^{ème} réunion de concertation interrégionale : <i>Rhône-Alpes, Bourgogne, Auvergne</i>	23 mai 2013	Lyon
6 ^{ème} réunion de concertation interrégionale : <i>IDF, NPDC, Picardie, Haute et Basse Normandie</i>	28 mai 2013	Paris
4 ^{ème} réunion de la plateforme (plénière)	20 juin 2013	Paris
4 ^{ème} réunion du comité de pilotage	9 juillet 2013	Paris